

*Programme d'orientation
stratégique du SCFP :
2007-2009*



ASSURER L'AVENIR

Introduction

- 1 Le thème du congrès national du SCFP de 2007, « Notre solidarité, notre force, notre avenir », évoque les succès que nous avons remportés depuis quatre ans et notre détermination à obtenir des gains importants et durables au cours des deux prochaines années et après. Les membres du SCFP ont rendu leur syndicat plus fort grâce à la solidarité entre les sections locales, au sein du mouvement syndical et avec les alliés politiques et sociaux dans la société. Nous maintiendrons cet élan en consacrant les ressources voulues à la défense des services publics contre la privatisation et à leur promotion comme outils efficaces et efficients pour assurer la qualité de vie dans nos lieux de travail et dans nos collectivités.

Orientation stratégique 2003-2005

- 2 En 2003, les délégués au congrès national du SCFP ont adopté un important énoncé d'orientation stratégique qui imprimait une direction au syndicat pour 2003-2005. Le plan proposé dans l'énoncé comportait trois objectifs prioritaires :
 - a) Le renforcement de notre pouvoir de négociation pour obtenir de meilleures conventions collectives;
 - b) L'accroissement de notre efficacité au jour le jour pour mieux représenter les membres au travail;
 - c) L'intensification de notre campagne contre la sous-traitance et la privatisation des services publics.

Notes

- 3 Les recommandations spécifiques liées à ces objectifs prioritaires étaient celles autour desquelles s'articulaient les plans de travail du personnel du SFCP et sur lesquelles étaient axés les moyens d'action des membres du SFCP. Nous avons fait d'importants progrès vers l'atteinte de nos priorités de 2003-2005 et nous continuons de mettre en œuvre et de suivre bon nombre des recommandations de ce document d'orientation stratégique. Nos réalisations sont documentées dans le rapport « Orientation stratégique, 2003-2005 Compte rendu » présenté au congrès national du SFCP de 2005.

Orientation stratégique 2005-2007

- 4 En 2005, les délégués du SFCP ont adopté, pour 2005-2007, un autre grand document d'orientation stratégique intitulé « Gagner du terrain », qui établissait les priorités suivantes :
- a) Le renforcement de nos secteurs;
 - b) L'établissement d'objectifs de négociation mesurables;
 - c) La syndicalisation des non syndiqués;
 - d) L'accroissement de la participation des femmes;
 - e) La communication directe avec nos membres;
 - f) La consolidation des alliances avec d'autres syndicats;
 - g) La résistance à la privatisation et à la sous-traitance.
- 5 Les membres et le personnel du SFCP ont mis en place les plans de travail et d'action nécessaires pour concrétiser ces recommandations.
- 6 Comme délégués au congrès de 2007, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre la mise en œuvre des orientations stratégiques décidées en 2003 et en 2005. Non seulement ces initiatives et ces programmes se poursuivront-ils, ils seront aussi renforcés pour nous permettre de relever les défis que nous imposent les employeurs et les gouvernements qui menacent de détruire les services publics et de miner la force collective et le mieux-être de nos membres.

- 7 En particulier, nous devons poursuivre nos efforts en matière de recrutement en syndiquant dans les secteurs des garderies, de la santé communautaire et de tous les secteurs où travaillent surtout des femmes mal payées à temps partiel. Et nous suivrons notre travail en syndiquant les employés des sous-traitants, comme l'a si bien fait le SEH en Colombie-Britannique.
- 8 Ces programmes sont le fondement de l'orientation stratégique qui sera établie pour 2007-2009.
- 9 Depuis deux ans, les attaques lancées par le milieu des affaires contre les services publics se sont intensifiées et le SCFP national a riposté à tous les niveaux – local, provincial, régional et national. Mais la riposte ne peut pas se faire uniquement sur les scènes locale, provinciale ou régionale. Elle exige une concertation, des initiatives et, dans de nombreux cas, une campagne nationale. Le soutien accordé par les gouvernements et les entreprises à la privatisation atteint des proportions de crise.

Les PPP et les attaques contre les services publics

- 10 Les conservateurs de Stephen Harper ont formé un gouvernement minoritaire après les élections fédérales de 2006 et ont immédiatement commencé à mettre en œuvre des changements qui ont eu des répercussions négatives sur la qualité des programmes sociaux et des services publics et qui ont favorisé la privatisation et la sous-traitance.
- 11 Le budget fédéral de 2007 oblige les municipalités et les provinces à étudier à fond la possibilité de partenariats public-privé pour recevoir un financement du nouveau Fonds Chantier Canada. Les conservateurs ont créé un « Fonds national pour les PPP » pour faire pression sur les gouvernements afin qu'ils amorcent des « projets novateurs de partenariats public-privé ». Et, pour couronner le tout, ils créent un nouvel office fédéral pour la mise en œuvre des PPP qui repérera les possibilités de PPP et évaluera ces options pour ceux qui cherchent un financement pour leurs projets d'infrastructure.

- 12 Les conservateurs n'ont fourni aux administrations municipales ni financement direct, ni sources de revenus pour combler un déficit d'infrastructure qui atteint des niveaux de crise – il est présentement évalué à 100 milliards de dollars et il continue de croître de 2 milliards de dollars chaque année.
- 13 Le gouvernement a annulé le programme de contestation judiciaire pour économiser 5,6 millions de dollars par année. C'est grâce au programme de contestation judiciaire que le SCFP a réussi à obtenir l'égalité des droits pour les partenaires de même sexe en matière de régimes de retraite de l'employeur et de prestations de retraite.
- 14 Condition féminine Canada a perdu 5 millions de dollars et le financement accordé aux organisations dont le mandat inclut la défense des droits est sévèrement restreint.
- 15 Le financement des organisations et programmes en alphabétisation a été réduit de 17,7 millions de dollars en 2006-2007 et d'encore 11,9 millions de dollars en 2007-2008, ce qui a touché plusieurs milliers de Canadiens peu alphabétisés et a eu des effets négatifs sur la productivité et la prospérité.
- 16 L'accord de Kelowna a été annulé, avec sa promesse de financement destiné à combler l'écart entre la population autochtone du Canada et le reste de ses citoyens en matière de logement, d'eau, d'éducation, de soins de santé et de développement économique.
- 17 Les ententes sur les services de garde à l'enfance qui accordaient 1,2 milliards de dollars aux provinces ont été annulées. Elles assuraient un financement dont les garderies avaient désespérément besoin. Nous nous retrouvons maintenant avec une crise dans le secteur des services de garde d'enfants, car la formule de financement imaginée par les conservateurs n'a créé aucune nouvelle place en garderie.
- 18 Le gouvernement fédéral n'obtient toujours pas la note de passage dans le financement des établissements d'enseignement postsecondaire et de l'aide aux étudiants.

- 19 Les gouvernements provinciaux continuent à repousser les frontières des soins de santé publics en approuvant la création de cliniques privées à but lucratif et en permettant au système de santé à deux vitesses de s'étendre sur leur territoire. Le gouvernement fédéral conservateur fait la sourde oreille et n'assure même plus le respect de la *Loi canadienne sur la santé*, censée protéger l'assurance maladie. L'Association médicale canadienne est maintenant dirigée par le Dr Brian Day, grand champion de la privatisation.
- 20 L'arrêt « Chaoulli » de la Cour suprême a ouvert la voie à une plus grande privatisation de l'assurance maladie et permet aux gouvernements de ne tenir aucun compte des protections prévues dans la *Loi canadienne sur la santé*.
- 21 Le gouvernement Harper renouvelle ses efforts d'« intégration continentale » (avec le Partenariat pour la sécurité et la prospérité) de l'économie canadienne avec celle des É.-U., une intégration qui se manifeste aussi sous forme de relations et d'ententes bilatérales entre des provinces canadiennes et des États américains avec la création d'Atlantica et de la *Pacific Northwest Economic Region* (Région économique du Pacifique-Nord-Ouest).
- 22 Les gouvernements provinciaux, l'Alberta et la C.-B. en tête, tentent d'harmoniser à la baisse leurs lois et règlements avec l'Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'oeuvre (ACIMMO).
- 23 Le gouvernement conservateur s'est rangé aux côtés des États-Unis au dernier sommet du G8 en approuvant un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui ne comporte ni cibles, ni échéances précises. Cette attitude s'inscrit dans la droite ligne de la politique des conservateurs en environnement et sur l'accord de Kyoto.
- 24 Les conservateurs fédéraux semblent prêts à abandonner les programmes sociaux en réduisant le financement fédéral et en transférant la marge fiscale aux provinces, ouvrant ainsi plus grande la porte à la privatisation.

- 25 Les gouvernements affaiblissent de plus en plus le pouvoir de négociation des travailleurs en adoptant des lois et des règlements qui permettent aux employeurs d'agir apparemment en toute impunité et de négocier de mauvaise foi, sans respect pour les droits durement gagnés des travailleurs.

Programme proposé pour 2007-2009

Notre solidarité, notre force, notre avenir

- 26 Les services financés et offerts par le secteur public sont le fondement même de toute collectivité. C'est grâce aux services publics que des collectivités dynamiques s'édifient. Les membres du SCFP sont aux premières lignes pour offrir ces services publics et sont à même de constater directement leurs effets bénéfiques sur les collectivités.
- 27 Le SCFP a toujours été au cœur de la riposte contre la privatisation et la sous-traitance et de la promotion des services publics. Le SCFP est d'abord et avant tout un syndicat enraciné dans les collectivités, un syndicat qui respecte la diversité, un syndicat dont les politiques sont solidement ancrées dans des valeurs qui garantissent aux familles la paix, la liberté et la sécurité économique.
- 28 Les défis que nous devons relever ne pourront pas l'être uniquement aux niveaux local, régional ou provincial. Nous demeurerons actifs à chacun de ces niveaux, mais le contexte politique, avec les menaces qui pèsent sur les services publics et sur nos membres, nous oblige à élaborer une stratégie cohérente et coordonnée du SCFP national, afin que ces ripostes puissent s'entreprendre dans l'arène politique appropriée. La participation du SCFP national à la promotion et à la défense des services publics sera critique au cours des deux années qui viennent, pour offrir un leadership en matière de politique publique et pour protéger et renforcer les services publics.

Objectif 1 :

Campagne de riposte du SCFP

- 29 **En 2007-2009, le SCFP entreprendra une grande campagne de riposte à toutes les formes de privatisation, dont les PPP, la sous-traitance, les appels d'offres concurrentiels et la privatisation du financement, de l'administration et de la prestation de tout service public. Pour atteindre nos buts, nous aurons recours à des grèves, à des manifestations, au lobbying et à des campagnes politiques, ainsi qu'à des combinaisons de ces moyens au besoin. La campagne accroîtra la visibilité du SCFP et des enjeux que défendent ses membres dans les sections locales et dans les collectivités, petites et grandes, du Canada.**
- 30 La campagne exigera un engagement de plusieurs millions de dollars (de 4 à 5) en plus des sommes normalement allouées par la Caisse nationale de défense aux campagnes à frais partagés et d'action politique. Le Conseil exécutif national du SCFP décidera des allocations définitives au moment des discussions budgétaires de 2008 et 2009. Les priorités pour l'allocation des ressources seront établies selon les priorités de cette campagne.
- 31 Une mobilisation efficace des ressources est essentielle à la mise en oeuvre de la campagne et à l'atteinte de ses objectifs. Nous aurons recours aux connaissances et au savoir-faire de notre personnel de la recherche, de l'éducation, des communications et de l'organisation pour réagir tant aux événements importants qu'aux menaces de privatisation. En consultation avec les membres, les sections locales, les conseils de négociation, les conseils régionaux, les divisions et le personnel du SCFP, le Conseil exécutif national approuvera un plan de deux ans pour établir les priorités à court et à long terme qui seront mises en oeuvre aux niveaux tant national que régional.

- 32 Notre campagne sera vaste et fera appel aux différents secteurs du SFCP : santé, municipalités, services sociaux, conseils scolaires, enseignement post-secondaire, garderies, et tous les autres services publics. Nous communiquerons directement et clairement avec les membres du SFCP de ces secteurs au sujet de toutes les campagnes et de tous les moyens d'action politique entrepris.
- 33 La lutte contre les partenariats public-privé et la sous-traitance exige une action politique et un travail de lobbying à tous les niveaux. Nous devons cibler les administrations locales, urbaines et municipales, et les gouvernements provinciaux et fédéral pour riposter aux menaces immédiates. Et l'action politique doit aussi être menée sur la scène internationale avec des fédérations syndicales mondiales comme l'ISP et grâce aux relations bilatérales que nous entretenons avec nos syndicats affiliés dans d'autres pays.
- 34 La campagne comportera les volets suivants :

Lutte contre les mauvais accords de commerce

- 35 Les accords de commerce internationaux et interprovinciaux privilégient la privatisation des services publics et entraînent la détérioration des salaires et des conditions de travail des salariés, de même que de la qualité de vie de nos collectivités. Les accords d'aujourd'hui sont basés sur l'ALÉ et sur l'ALÉNA et correspondent aux objectifs de l'AGCS de l'OMC. Ils profitent aux grandes entreprises, au détriment des travailleurs et de leurs collectivités. Ces accords facilitent l'exportation des ressources naturelles du Canada et des emplois bien rémunérés et vident de sa substance le secteur manufacturier, ce qui menace la viabilité économique et les services publics de nombreuses collectivités.

- 36 Les objectifs du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), promu par les États-Unis et appuyé par les gouvernements du Canada et du Mexique, sont destinés à harmoniser encore davantage les programmes et règlements canadiens à ceux des États-Unis. Ces objectifs, discutés en secret avec la seule participation des acteurs de l'industrie, mèneront à la création d'un pacte sur les ressources nord-américaines qui assurera aux États-Unis la sécurité en matière de ressources, sans grands avantages pour les Canadiens.
- 37 L'Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (ACIMMO), un accord de commerce inter-provincial signé sans consultation publique ni soutien législatif par la Colombie-Britannique et l'Alberta, confère aux entreprises le pouvoir de poursuivre des gouvernements qui adoptent des règlements ou des lois qui menacent leur part du marché. Le SCFP continuera à résister à la mise en œuvre de l'ACIMMO en Colombie-Britannique et en Alberta de même qu'à son expansion aux autres provinces.
- 38 Atlantica, la création d'intérêts commerciaux dans les provinces canadiennes de l'Atlantique et dans les États du nord-est des États-Unis, est censé faciliter le transit de biens asiatiques par le port de Halifax jusqu'aux marchés américains de l'est et du midwest. L'aménagement des autoroutes, financé par le secteur public, en prévision du volume élevé de circulation des camions contribuera à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre, en retour de bien minces avantages pour les citoyens des provinces de l'Atlantique. L'accord facilitera aussi la circulation de l'énergie et d'autres ressources naturelles hors du Canada Atlantique vers les États-Unis.
- 39 Pour résister aux accords de commerce, le SCFP élaborera une stratégie qui comprendra, entre autres, un accroissement des capacités de recherche pour mieux comprendre les effets des accords sur les services publics; une stratégie médiatique complète pour sensibiliser les membres du SCFP et la population aux méfaits de ces accords; une campagne d'éducation et de sensibilisation avec de nouveaux outils pour riposter; et une campagne politique énergique pour stopper ces accords.

- 40 Il faut une large base d'organisations communautaires progressistes pour lutter contre les forces de l'« intégration continentale » aux États-Unis. Le SCFP accroîtra son niveau d'engagement avec de larges coalitions communautaires en haussant son soutien financier et en favorisant la participation de ses membres au travail de coalition.

Des collectivités dynamiques grâce aux services publics

- 41 Nous ne devons pas seulement défendre les services publics contre les PPP, la privatisation et la sous-traitance. Nous devons aussi promouvoir le financement et la prestation publics de ces services en tant que facteurs essentiels du dynamisme des collectivités.
- 42 Le SCFP fera connaître les nombreux bienfaits des services publics en étudiant, en repérant et en expliquant les « meilleures pratiques » en vigueur dans chacun de ses secteurs. Ces exemples seront soulignés dans le cadre de nos activités médiatiques et de nos publications, de nos cours et de nos activités de lobbying auprès de tous les ordres de gouvernement. Chacun de ces exemples montrera que les services profitent à la collectivité et améliorent la qualité de vie.
- 43 Par exemple, on montrera des services sous-traités rapatriés à l'interne, ou encore les campagnes victorieuses que nous avons menées pour empêcher la privatisation de services ou la création de PPP.
- 44 Le SCFP entreprendra une solide campagne stratégique de communications en utilisant tous les médias disponibles, des panneaux-réclame aux médias électroniques, en passant par les journaux. Notre but sera de mieux faire connaître le SCFP à la population et de montrer la valeur des services publics. Nous insisterons particulièrement sur le fait que les services publics assurent le dynamisme des collectivités.

L'influence des politiques gouvernementales par l'action politique

45 Pour réussir à influencer les politiques gouvernementales, nous devons développer une culture d'action politique et une machine qui pourra transmettre notre message à tous les ordres de gouvernement : local, municipal, provincial et fédéral. Nous devons créer des alliances plus solides et plus efficaces au sein du mouvement syndical et renforcer celles que nous avons avec des organisations et des coalitions communautaires progressistes.

46 Cette stratégie comporte quatre éléments centraux :

- **Politique électorale**

Nous devons participer à la politique électorale à tous les niveaux (local, municipal, provincial et fédéral). Nous devons influencer et soutenir activement les candidats progressistes au niveau local et travailler avec eux. Le SCFP fera notamment du lobbying auprès des maires, conseillers, préfets, commissaires scolaires, membres des conseils des bibliothèques et élus à d'autres commissions et conseils locaux. Sur les scènes provinciale et fédérale, nous devons élargir notre collaboration avec les partis politiques progressistes, incluant le Nouveau Parti démocratique, le Bloc Québécois et le Parti Québécois. En outre, nous devons développer d'étroites relations de travail avec ces partis, en partageant notre recherche et notre analyse politique avec eux dans le but d'élaborer des propositions et des solutions politiques communes aux problèmes de privatisation.

- **Moyens d'action extraparlimentaires**

Nous organiserons, de façon stratégique, des moyens d'action et des grèves, des manifestations et d'autres activités avec les consœurs et confrères du mouvement syndical et avec des alliés de coalitions dans la collectivité. C'est principalement par ces mesures que nous attirerons l'attention des gouvernements et des employeurs.

- **Lobbying**

Un lobbying efficace est essentiel à notre succès dans l'arène politique, peu importe que le gouvernement soit ami ou hostile. Nous devons établir et prioriser nos buts et nos cibles en matière de lobbying. Nous devons mettre au point des outils et des stratégies de lobbying efficaces pour faire pression tant sur les élus que sur les autres intervenants importants dans les bureaucraties gouvernementales. Nous devons devenir des experts en recherche et en rédaction de projets de loi. Nous devons être en mesure de fournir des conseils en politique économique et sociale en tant qu'intervenants crédibles et bien informés de la société. Avec nos alliés et d'autres militants, nous assurerons la mise en œuvre de nos politiques. Au cours de la première année de mise en œuvre de notre plan, nous devons élaborer une approche stratégique en lobbying grâce à une planification systématique avec le Conseil exécutif national et le personnel.

Les cibles et enjeux spécifiques pour le lobbying et l'action politique seront notamment : l'assurance-médicaments, l'assurance maladie, les soins à domicile et les soins prolongés, les soins de longue durée, les services de garde à l'enfance, l'enseignement postsecondaire, les services sociaux, l'enseignement de la maternelle à la 12^e année, la santé et la sécurité, les régimes de retraite, l'environnement, l'eau, l'énergie, l'infrastructure, le droit à la libre négociation collective, incluant le droit de grève, l'assurance-emploi, les accords interprovinciaux comme l'ACIMMO, les ententes régionales internationales entre les provinces canadiennes et les États américains comme Atlantica, la Pacific Northwest Economic Region, et les accords de commerce internationaux comme l'AGCS de l'OMC.

- **Santé et sécurité**

La privatisation et la sous-traitance du travail menacent la santé et la sécurité des membres du SCFP et de tous les travailleurs. Les entrepreneurs et les privatiseurs ne se préoccupent pas d'offrir des conditions de travail qui permettent aux employés de fournir des services publics de qualité efficacement et rapidement. Au contraire, les fournisseurs à but lucratif sont mus par le profit et, en voulant rogner sur les coûts et réduire les dépenses, ils menacent la qualité des services publics pour les clients et les collectivités ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs.

Le SCFP veut stopper la privatisation mais lorsque les services sont privatisés, il s'engage à protéger la santé et la sécurité des personnes touchées. À cette fin, le SCFP tiendra une conférence nationale sur la santé et la sécurité à Saint-Jean, Terre-Neuve, en 2008. La conférence portera sur les menaces qui pèsent sur la santé et la sécurité des travailleurs et sur l'élaboration de nouvelles mesures qui profiteront aux travailleurs.

Objectif 2 :

Renforcement du pouvoir de négociation et atteinte de l'égalité

- 47 Le SCFP continuera à renforcer le pouvoir de négociation de ses membres, conformément aux deux précédents documents d'orientation stratégique. En particulier, nous continuerons à consolider notre pouvoir de négocier grâce aux négociations coordonnées et aux conseils de négociation.
- 48 Des cibles de négociation seront établies pour chacun de nos secteurs et incluront un taux de salaire minimum de 15 \$ l'heure et un régime de retraite pour tous les membres du SCFP d'ici 2013, ce qui permettra de sortir de la pauvreté bon nombre de femmes et de travailleurs à temps partiel.
- 49 Des réunions de planification stratégique sur les moyens à prendre pour atteindre cet objectif auront lieu à l'automne 2007 afin de jeter les bases d'un effort concerté pour réaliser des gains mesurables en 2008 et 2009. Il faudra notamment faire adhérer les petites sections locales au Régime de retraite multisectoriel (RRMS) ou à d'autres grands régimes. En janvier 2008, les membres et le personnel du SCFP amorceront deux années de formation intensive sur les régimes de retraite pour les membres, avec la deuxième rencontre des administrateurs de régimes de retraite du SCFP.
- 50 L'assurance-maladie complémentaire sera une priorité de négociation en 2008 et 2009. Aucun membre du SCFP ne devrait être privé d'un régime d'avantages de soins de santé et nous devons faire adhérer les petites sections locales aux grands régimes. La planification de l'atteinte de cet objectif commencera en novembre 2007, avec une première réunion de planification stratégique pour jeter les bases d'une stratégie de négociations et d'un plan d'évaluation des moyens à prendre pour offrir ces avantages aux membres.

Le Service de la recherche du SCFP évaluera un vaste éventail de véhicules qui offrent présentement ces avantages et aidera les sections locales à comprendre et à négocier des régimes. La Direction du développement syndical continuera à préparer et à raffiner des modules sur la négociation d'avantages sociaux, qui seront intégrés aux cours sur les négociations ou offerts en cours unique.

- 51 La privatisation et la sous-traitance s'attaquent directement à l'égalité et ont des effets disproportionnés sur les minorités visibles, comme nous l'avons constaté lorsque les emplois de milliers de travailleuses et travailleurs de la santé ont été sous-traités à des entrepreneurs offrant de faibles salaires en Colombie-Britannique. Pour négocier la sécurité d'emploi, il faut négocier l'égalité et nous accorderons les ressources nécessaires à l'élaboration d'un plan stratégique de négociation de clauses de sécurité d'emploi dans nos conventions collectives.
- 52 L'évaluation des emplois et l'équité salariale permettent aux membres du SCFP de toucher des millions de dollars chaque année. En outre, l'équité salariale est la meilleure façon d'abolir la discrimination salariale que subissent les femmes. Le SCFP est déterminé à ce que tous ses membres obtiennent une rémunération équitable et l'évaluation des emplois est une excellente façon d'atteindre cet objectif. Le SCFP renouvellera ses efforts pour négocier l'équité salariale et l'évaluation des emplois et mettra au point les outils et les stratégies nécessaires pour mettre en œuvre ces plans pour tous ses membres.
- 53 Nous instaurerons un programme destiné à réaliser des gains majeurs en matière d'égalité. Nous pourrons faire des progrès dans nos collectivités et dans notre syndicat en mettant en œuvre la Déclaration de Vancouver adoptée à la conférence du SCFP sur les droits de la personne. Nous pourrons aussi modifier le visage de notre syndicat en perfectionnant notre programme de formation des conseillers syndicaux, notamment par l'ajout d'un programme destiné exclusivement aux groupes en quête d'égalité.

- 54 Le SCFP fera du lobbying auprès du gouvernement fédéral pour un règlement rapide des revendications territoriales autochtones et d'un accès de toutes les communautés autochtones à des services publics de qualité, comme les soins de santé et un approvisionnement en eau potable qui rendra inutiles les ordres de « faire bouillir l'eau ». Le SCFP signera des accords de partenariat du marché du travail avec les employeurs et les gouvernements et en fera la promotion, afin que les Autochtones aient des possibilités d'éducation et de formation qui leur assureront des emplois bien rémunérés, avec avantages sociaux et régimes de retraite. Les jeunes autochtones seront une priorité dans ces accords, car ils sont la composante de la main-d'œuvre canadienne qui grandit le plus rapidement.
- 55 Notre lobbying en faveur des personnes avec des déficiences se poursuivra et le SCFP mettra au point des outils et des cours additionnels pour sensibiliser les membres au devoir d'adaptation et aux autres droits de ces personnes.
- 56 Les enjeux propres aux membres lesbiennes, gais, bisexuels, transgenre, transsexuels et intersexe seront abordés dans le travail du Service de l'égalité au cours des deux prochaines années. Nous élaborerons de nouveaux outils et stratégies pour éliminer toute discrimination de nos conventions collectives, règlements, politiques et procédures et pour promouvoir la fierté chez nos membres LGBTTI. Nous élargirons nos programmes d'éducation pour que nos membres deviennent plus sensibles à leurs collègues de travail LGBTTI et pour assurer à ceux-ci un milieu de travail sûr. La pandémie de sida continue à faire des ravages et le SCFP élaborera un plan stratégique de lobbying pour agir en faveur de l'atténuation de ce fléau mondial.
- 57 Le Comité des femmes et le Groupe de travail national sur la participation des femmes ont tous deux joué un rôle très actif depuis le congrès national de 2005. Pendant cette période, le SCFP a tenu la plus importante consultation de son histoire sur les barrières que doivent surmonter les femmes, tant au SCFP que dans leur vie quotidienne. Les directions et les services du SCFP se coordonneront pour mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la participation des femmes au sein des structures du syndicat et à les aider à obtenir des gains mesurables à la table des négociations et dans des enjeux de politique sociale.

58 Le plan d'action pluriannuel sur la participation des femmes, rédigé par le Groupe de travail national sur la participation des femmes, comporte 54 recommandations. Celles qui suivent portent sur des domaines d'action prioritaires :

- Soutien aux négociations pour les femmes : une conférence nationale sur les négociations pour les femmes aura lieu en 2008. Le cahier sur l'égalité sera mis à jour avec des clauses et des stratégies pour atteindre nos objectifs de négociation.
- Application de l'égalité dans l'ensemble du syndicat : le SCFP rédigera un code de conduite pour éviter que les comportements inappropriés n'empêchent l'atteinte de nos objectifs au syndicat et aux tables de négociation. Des grilles de l'égalité seront appliquées à toutes les activités du syndicat.
- Éducation et formation : des cours destinés aux femmes du SCFP seront mis au point. Ils comprendront notamment de la formation en leadership et l'acquisition de compétences.
- Des assemblées syndicales plus efficaces sont essentielles pour attirer les membres et pour renforcer la solidarité à l'intérieur des sections locales et entre elles. Les trousseaux pour les nouveaux membres, des règlements rédigés en langage clair, des attentes précises et des mécanismes de reddition de comptes clairement définis pour les exécutifs des sections locales, et des programmes de familiarisation pour les nouveaux membres seront élaborés et mis en œuvre au cours des deux prochaines années.
- Le développement du leadership et le mentorat pour les femmes sont des éléments critiques de la formation de dirigeantes. Le SCFP s'engage à créer des programmes de mentorat et à offrir une formation en leadership efficace. Le SCFP continuera à favoriser la création de comités des femmes à toutes les instances du syndicat et à veiller à ce que les femmes puissent tenir des caucus à chaque congrès du SCFP. Le SCFP facilitera la participation des femmes en veillant à ce que les politiques relatives au remboursement prévoient des avantages et le paiement de certains frais de façon à éliminer les barrières financières à la participation des femmes aux activités syndicales.

- Au congrès, les délégués auront la tâche de créer une structure syndicale représentative en débattant des résolutions statutaires. Le SCFP mettra en œuvre les souhaits des délégués du congrès sans délai.

Objectif 3 : Atteinte des cibles mondiales en matière d'environnement et édification d'une solidarité internationale

L'atteinte des cibles mondiales en matière d'environnement

- 59 Peu importe les mots – changement climatique, réchauffement de la planète ou contrôle des émissions de gaz à effet de serre – l'environnement fait partie des principales préoccupations des Canadiens et des membres du SCFP. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant que les grandes entreprises décident des orientations à suivre en matière de changement climatique en fonction de leurs propres objectifs. Le SCFP et l'ensemble du mouvement syndical ont un rôle important à jouer dans le processus de consultation sur les mesures que doit prendre le gouvernement et sur la mise en œuvre des moyens à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et empêcher l'aggravation du réchauffement de la planète. Le SCFP jouera un rôle de leadership dans le dossier du changement climatique et fera pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il respecte l'accord de Kyoto.
- 60 Les membres du SCFP et leurs familles subissent les effets du changement climatique à la maison, au travail et dans la collectivité. Le réchauffement de la planète entraîne des phénomènes météorologiques plus extrêmes, de nouveaux parasites, du smog, des sécheresses, des inondations et une augmentation du coût de la nourriture, de la climatisation et du chauffage, ainsi que des services d'eau. Les personnes pauvres et vulnérables de la société sont souvent à risque et le changement climatique touche de manière disproportionnée les communautés autochtones des régions nordiques et rurales. Les édifices et les infrastructures ont besoin de

réparations. La santé et la sécurité au travail sont souvent menacées. Nos régimes d'avantages sociaux subiront les effets de la hausse du coût des médicaments et d'autres traitements et la pression s'accroîtra sur les services de santé et les services sociaux car il faudra faire face aux menaces qui pèsent sur la santé et le mieux-être des humains. Des coûts sociaux accrus sont directement liés aux effets du changement climatique sur les emplois dans les forêts, l'agriculture, le tourisme et les ressources naturelles.

- 61 Le SCFP s'engage à élaborer une politique et un plan d'action sur le changement climatique et le réchauffement de la planète pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et ainsi réduire nos empreintes écologiques respectives. Nous rédigerons et diffuserons un énoncé de politique sur l'environnement, assorti de mesures que peuvent prendre les membres et les sections locales du SCFP pour apporter des changements positifs à la maison, au travail et dans la société. La politique fournira de l'information pertinente à chacun de nos secteurs et proposera des idées sur les moyens à prendre pour rendre nos collectivités écologiques et convaincre les employeurs d'apporter des changements dans nos lieux de travail. Des stratégies, outils et documents pédagogiques sur l'environnement seront élaborés pour négocier des projets de formation, la tenue de vérifications environnementales, la création de comités de l'environnement au travail et l'inclusion de clauses dans les conventions collectives. Les outils proposeront des moyens efficaces pour mettre en œuvre des moyens de transport écologiques, rénover les édifices, réduire les déchets et recycler. Nous préparerons des outils de lobbying pour persuader les élus et les décideurs de tous les ordres de gouvernement de faire des investissements publics, d'améliorer l'infrastructure du transport en commun, de mieux planifier les villes et d'adopter des règles et normes progressistes.

- 62 Le SCFP s'engage à élaborer une politique sur l'énergie appuyée par et sur notre politique sur l'environnement. Nos deux politiques doivent prévoir la transition vers des sources d'énergie plus vertes, le caractère public de la production et de la production de toute forme d'énergie et les principes de l'autonomie et de l'autosuffisance du Canada, tant en matière d'énergie que d'environnement, dans une société où l'énergie est assurée et accessible à tous.
- 63 Le nouveau bureau du SCFP national, qui ouvrira ses portes à Ottawa en novembre 2007, est un édifice écologique qui vise une désignation LEED « or », ce qui en fait l'un des bâtiments les plus écologiques d'Ottawa. Le SCFP s'engage à appliquer des principes écologiques dans toutes ses nouvelles constructions.

L'édification de la solidarité internationale

- 64 La privatisation a un visage international. Beaucoup d'entreprises et de penseurs de droite au Canada veulent privatiser les services publics pour mettre la main sur des ressources naturelles comme l'eau et l'énergie à des fins de gains financiers. Ils veulent aussi restreindre les droits fondamentaux à s'organiser, à adhérer à un syndicat et à faire la grève. Ces sociétés et ces penseurs, soutenus par les politiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, jouent un rôle actif dans tous les coins de la planète en faisant la promotion de la privatisation et en contribuant à hausser les niveaux de pauvreté, tant dans le monde en développement que dans le monde développé. La lutte contre la privatisation et l'érosion des droits fondamentaux n'est pas limitée au Canada, ni à quelque autre pays que ce soit. C'est une lutte internationale et nous devons en faire partie avec nos alliés internationaux.
- 65 Le présent document engage le SCFP à mettre en œuvre un plan stratégique de deux ans pour son travail international. Ce plan comprend l'établissement de priorités pour le Fonds du SCFP pour la justice mondiale afin qu'il continue de

défendre la justice dans le monde et la lutte internationale pour conserver et promouvoir les services publics partout sur la planète. Il faut accroître la taille et la stabilité financière du Fonds. Une nouvelle campagne de promotion du Fonds auprès des membres, des sections locales et des employeurs sera mise au point. La priorité sera de fournir des outils à nos sections locales pour leur permettre de négocier avec leurs employeurs des contributions au Fonds et d'inciter les sections locales à y contribuer aussi. Les sections locales seront invitées à élaborer des projets entre travailleurs avec des syndicats affiliés et des partenaires communautaires internationaux sous la direction du Fonds. Le Fonds du SCFP s'efforcera davantage de mettre en commun et de coordonner ses ressources avec celles d'autres syndicats et organisations progressistes pour maximiser l'impact de notre actif et de nos efforts.

- 66 Le SCFP agira avec détermination avec ses alliés nationaux et internationaux pour obliger les gouvernements à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, très réalisables: 1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2) Assurer l'éducation primaire pour tous; 3) Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes; 4) Réduire la mortalité infantile; 5) Améliorer la santé maternelle; 6) Stopper la propagation du sida et de la malaria et inverser la tendance; 7) Assurer un environnement durable; 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.
- 67 Au cours des deux dernières années, les membres du SCFP ont fait partie de deux délégations de syndicalistes en Colombie, en plus de participer à des séjours effectués précédemment par des consœurs et confrères colombiens au Canada. Nous consoliderons nos liens étroits avec la Colombie et nous renforcerons nos projets entre travailleurs.
- 68 Les échanges avec la Colombie étaient appuyés par le Fonds du SCFP pour la justice mondiale. Leur objectif était de montrer les conditions extrêmement dangereuses dans lesquelles vivent les syndicalistes en Colombie. Plus de dirigeants et de militants syndicaux sont assassinés en Colombie que dans l'ensemble des Amériques. Ils subissent des menaces constantes, des détentions arbitraires,

des enlèvements et de la torture, et disparaissent souvent sans laisser de trace.

- 69 Avec des syndicats affiliés et des organisations communautaires progressistes au Canada, nous amorcerons un lobbying systématique auprès du gouvernement fédéral pour assurer le respect des droits fondamentaux en Colombie et faire cesser les meurtres et disparitions de leaders progressistes. Nous exigerons que le gouvernement ne signe aucun accord commercial avec la Colombie jusqu'à ce que le gouvernement de ce pays assure la protection des syndicats et des syndicalistes, rende les lois du travail conformes aux normes de l'Organisation mondiale du travail (OIT), appuie le bureau de l'OIT en Colombie pour lui permettre de surveiller la situation des droits du travail et de mener des enquêtes sur les meurtres de syndicalistes, et coupe ses liens avec les organisations paramilitaires membres de réseaux criminels.
- 70 Le SCFP élargira son travail de solidarité internationale en Afrique en renforçant ses relations avec le Syndicat des travailleurs municipaux d'Afrique du Sud (SAMWU) et le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la santé (NEHAWU). Avec le SAMWU, nous poursuivrons notre récent projet sur les femmes et la privatisation et l'actuel projet de syndicalisation des travailleuses. Nous consoliderons nos liens avec le NEHAWU, qui vient tout juste de vivre une grève nationale historique avec d'autres syndicats du secteur public pour améliorer les salaires et les conditions de travail, en menant des projets mutuellement profitables grâce au Fonds pour la justice mondiale, aux sections locales du SCFP et à d'autres partenaires.
- 71 Le sida demeure un fléau en Afrique sub-saharienne. Plus de 13 millions d'enfants ont perdu leurs parents, emportés par le sida, et la crise ne s'essouffle pas. Le SCFP incitera les divisions, les sections locales et les membres à créer des programmes permanents de soutien aux femmes et aux enfants touchés par le sida, de lutte pour l'égalité des femmes et d'élimination de la violence contre les femmes, car le viol amplifie le problème. Nous devons faire de l'action politique pour convaincre le gouvernement canadien de s'engager à allouer 0,7 pour cent du PIB à l'aide au

développement et à permettre la distribution de médicaments à bas prix fabriqués au Canada pour lutter contre le sida en Afrique et dans d'autres pays qui en ont besoin.

- 72 L'un des éléments centraux de notre travail international sera de dénoncer les violations des droits de la personne partout où elles se produisent, notamment en Colombie, en Iran, aux Philippines, en Chine, au Darfour et en Birmanie. Les souffrances des Palestiniens au Moyen-Orient ne font pas exception. Le SCFP réaffirme sa politique adoptée au congrès national de 2003, qui prévoit que le syndicat doit :
- exiger que le gouvernement israélien se retire immédiatement des territoires occupés et se conforme aux résolutions 242 et 338 de l'ONU;
 - demander et promouvoir activement la fin de tous les gestes de violence qui entraînent la mort de personnes innocentes, qu'elles soient palestiniennes ou israéliennes;
 - aider à élaborer un processus de paix basé sur l'égalité entre Israéliens et Palestiniens et sur l'application des résolutions des Nations unies et du droit international.
- 73 Au cours des deux prochaines années, le SCFP élaborera et mettra en œuvre un programme d'éducation sur la situation au Moyen-Orient dans le but d'expliquer aux membres du SCFP l'histoire et l'ampleur de ce conflit et ses nombreuses complexités.
- 74 Depuis trois ans, le SCFP national rend compte des activités internationales du SCFP dans le Rapport sur la solidarité internationale. Ce document présente l'incroyable travail entrepris partout dans le monde par le SCFP national et par ses divisions, ses sections locales et ses membres. L'an dernier seulement, notre travail international s'est étendu à plus de 60 endroits différents en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Amérique centrale, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique. Le SCFP national s'engage à rendre compte aux membres du SCFP de toutes les activités internationales entreprises par le syndicat dans le Rapport sur la solidarité internationale.

:jr/sep 491